

LES POTAGERS URBAINS À MALAKOFF

Introduction

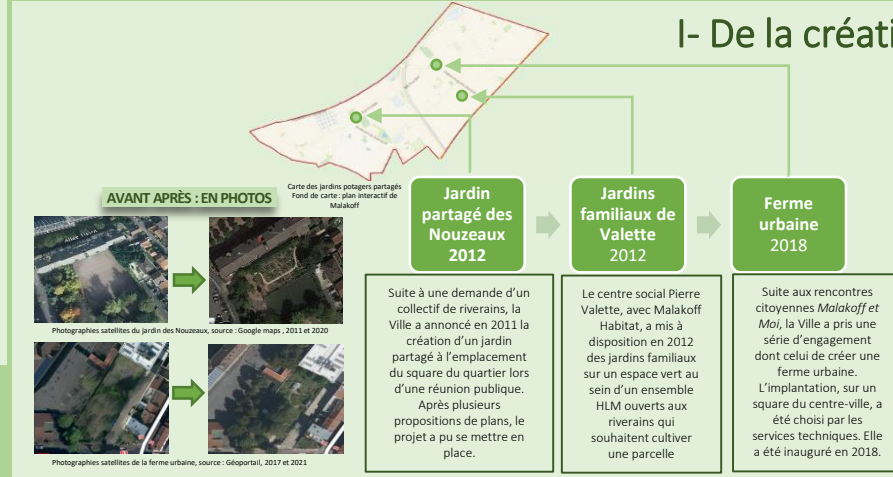


Malakoff est une ville très dense et urbanisée de 2 km², située en première couronne de Paris. Initialement, les jardins potagers urbains au XIXe siècle permettaient aux familles d'ouvriers de pouvoir se nourrir.

Le potager est une petite parcelle sur laquelle on recueille des plantes potagères destinées à l'autoconsommation. Ces potagers ont gagné en popularité sans forcément répondre à une demande nourricière.

Les jardins potagers urbains se distinguent par leur aspect communautaire et partagé. Malakoff, comme d'autres municipalités, offrent de plus en plus à ses habitants ce type d'espace. Ce renouveau peut donc nous interroger.

COMMENT LES POTAGERS URBAINS PARTAGÉS RÉPONDENT-ILS AUX BESOINS DES HABITANTS DANS UN CONTEXTE URBAIN?

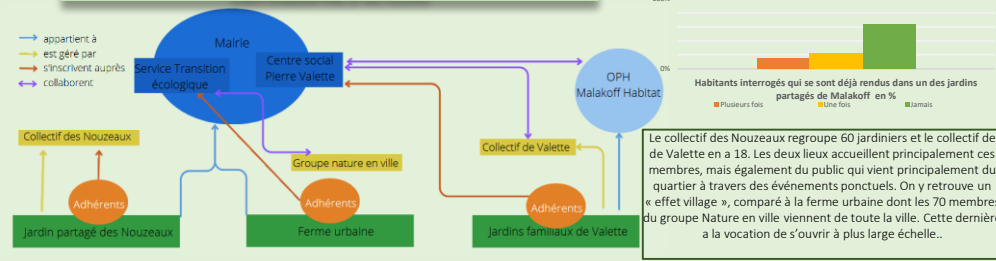


I- De la création au fonctionnement

DES RÉGLEMENTATIONS DIFFÉRENTES

Les deux jardins sont régis par le règlement de leurs associations (loi 1901) respectives. Le collectif des Nouveaux a une structure plus solide que celui de Valette, avec un conseil d'administration de 11 membres élus tous les 3 ans et un bureau qui est renouvelé lors de l'assemblée générale annuelle. Le groupe nature en ville n'est pas constitué en association, et ces membres ont signé une « charte du bon fonctionnement », qui a été co-rédigé avec le service municipal de la transition écologique.

CARTOGRAPHIE D'ACTEURS



II- Des usages divers

UNE VARIÉTÉ DE JARDINAGE

Les terrains sont divisés en parcelles qui sont soit individuelles ou collectives. La ferme urbaine a la particularité de ne pas avoir de parcelle individuelle, chaque parcelle est destinée à une culture spécifique. Les choix sont donc fait en groupe dans une logique de production communautaire. Le jardin partagé des Nouveaux possède des deux sur ces 72 parcelles, mais le collectif a du mal à dynamiser celles communes. Le jardin. Les 18 parcelles des jardins familiaux de Valette sont toutes individuelles.



DES ESPACES DE DÉTENTE ET DE RENCONTRE

La ferme urbaine et le jardin des Nouveaux ont tout deux plusieurs espaces communs qui sont surtout utilisés par les adhérents car ils sont souvent fermés. Le caractère bucolique plaît particulièrement aux habitants, surtout en tant de forte chaleur afin de se rafraîchir dans ses îlots verts.

Une maison participative écologique a été construite en 2018 à la ferme urbaine afin de permettre aux associations d'organiser leurs réunions.



UNE FONCTION PÉDAGOGIQUE

Ce sont des lieux d'éducation sur la nature pour les enfants où ils peuvent observer la faune urbaine dans un cadre propice. À la ferme urbaine, l'association *pic pic* exploite un espace pédagogique pour les enfants depuis 2019. Dans le jardin partagé des Nouveaux, 8 mini-parcelles sont attribués à des enfants.



Le publics est donc varié, entre des retraités qui souhaitent occuper agréablement leur temps, des adultes qui souhaitent retrouver un lien avec la nature, et les enfants qui la découvrent.

DES ATELIERS POUR TOUS : CALENDRIER PRINTEMPS 2023

- Formation à la permaculture
- Conférence sur la taille des fruitiers
- Démonstration de la taille des fruitiers de la ferme urbaine
- Plantation de thériers
- Comptage d'oiseaux
- Apéro de quartier

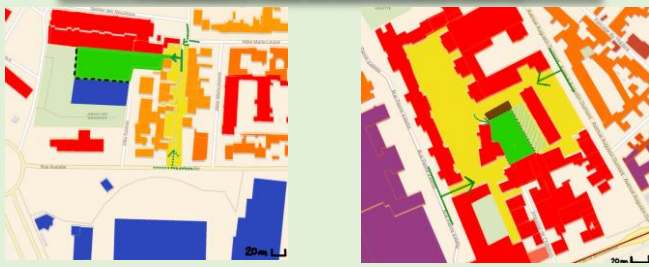
LA BERGERIE : SOUTIEN À L'ACTIVITÉ D'INSERTION SOCIALE ET SOLIDAIRE



La bergerie qui accueille deux brebis a été conçue par l'association francilienne d'insertion *Espaces* qui expérimente une gestion écologique des espaces naturels urbains en employant des personnes en situation de précarité ou d'exclusion. Elle est gérée par deux éco-bergers en contrat aidé.

La transhumance remplit les besoins en tonnage des herbes des parcs et jardins de la ville, et permet également à la ferme urbaine de se faire connaître et ainsi stimuler le site. Ils sont en effet au contact des riverains lors de leur sortie quotidienne, et beaucoup d'enfants veulent les revoir. La ferme n'est pas juste un écosystème enclavé mais vit dans le tissu urbain.

L'ACCESSIBILITÉ : TROIS IMPLANTATIONS DIFFÉRENTES



Le jardin des Nouveaux est enclavé dans son quartier, entre la cité des Nouveaux et le reste de l'ancien square qui a été réaménagé en 2011. Le seul accès se trouve sur l'allée Tissot, donnant peu de visibilité au jardin car l'allée de l'entrée est particulièrement petite. Il est en revanche possible d'observer le potager urbain depuis le jardin pour enfant avec qui il partage une grille. Cet espace de loisirs n'étant qu'utilisé par les riverains, le potager est assez en retrait dans la ville.

Les jardins familiaux de Valette sont également enclavés, situés au sein de grands ensembles de l'OPH Malakoff. L'espace duquel on peut accéder au jardin est du semi-privé et est donc tout de même accessible en journée. Son projet de création à plus petite échelle fait qu'il se retrouve collé à un parking extérieur et que le reste de l'espace vert n'a pas été mis en valeur.



III- L'intégration dans l'espace urbain

TENSIONS FONCIÈRE : CAS DE FUTURS PROJETS ET SOLUTIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Lors de la première édition du Budget Participatif de Malakoff en 2022, 118 projets ont été proposés et 3 projets de végétalisation ont été refusés de part l'absence de foncier pour leur réalisation. Deux des projets lauréats peuvent s'inscrire dans la continuité des jardins potagers partagés. Le premier projet « Mala'cocotte » consiste en la création d'un poulailler participatif. Le deuxième « Une bière locale » consiste en la mise à disposition d'une parcelle pour la production de houblon.

MALA'COCOTTES
Avec un enclos de 22m² pour accueillir 4 poules, trouver un espace assez grand et sécurisé n'est pas évident pour les services de la municipalité. La solution qui est pour l'instant proposée est de le mettre dans la ferme urbaine, en réduisant à 2 le nombre de poules pour que l'emprise de l'enclos soit moins importante. Cette option ne satisfait pourtant pas les porteurs du projet.

UNE BIÈRE LOCALE
Le porteur de projet a demandé aux services de la municipalité une parcelle qui soit idéale pour la culture du houblon (ensoleillé, à proximité d'un point d'eau) et qui soit sécurisée pour éviter tout acte de vandalisme. Le terrain a pu être trouvé, mais avec les délais de démolition de l'ancien bâtiment sur le site trouvé et les analyses de sol après coup, la réalisation du projet est retardé.

LE PERMIS DE VÉGÉTALISER
Outil porté par les services de la municipalité, le permis de végétaliser permet aux habitants qui font la demande du permis d'utiliser une parcelle de l'espace public pour jardiner, comme les bas d'immeubles. Les demandes sont actuellement en liste d'attente, car elles sont nombreuses et pour être accepté il faut une vérification du sol. Les habitants voient cela comme une solution pour jardiner près de chez eux, et certains le faisaient déjà sans l'accord de la Ville.

La ferme urbaine est plus ouverte à l'espace public. Contrairement aux deux autres espaces, elle ne se situe pas dans un quartier enclavé mais dans le centre-ville. Choisi par la ville, la proximité avec de groupes scolaires permet de donner un cadre particulier aux enfants dans le tissu urbain très dense. Un des points d'entrée est depuis la cour de l'école élémentaire Jean Jaures, et il donne sur la bergerie. En effet, des ateliers entre les classes de primaire et les éco-bergers sont régulièrement organisés. La ferme est très accessible, se situant à un carrefour et n'étant pas cachée par de grands immeubles.

Conclusion

Les potagers urbains partagés, créés en concertation avec les habitants arrivent à répondre à leurs besoins de par leur particularité. En effet, même si il y en a peu, leurs différentes insertions dans le territoire, conditions d'accès et modèles de jardinage permet de répondre aux demandes de la plupart des habitants.

En effet, dans un contexte de forte densification et de changement climatique, et en sortant de la crise sanitaire du covid-19, les habitants veulent pouvoir produire localement, trouver des activités ludiques à proximité de chez eux, ramener un peu de nature en ville.

Malgré les limites causés par le contexte urbain, ces espaces ont réussi à bien s'intégrer dans le tissu urbain et se faire connaître de la population qui reconnaît leur utilité.

Finalement, la gestion participative de ces lieux fait qu'ils arrivent toujours à répondre aux besoins des habitants.